



# L'Épiphanie

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 364-23

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 26 avril 2023, le Règlement numéro 364-23, intitulé « Règlement numéro 364-23 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale 288 et ses amendements afin d'ajouter la zone H-4-01 aux zones assujetties à un plan d'implantation et d'intégration architecturale ».

La MRC de L'Assomption a émis un certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé le 25 mai 2023.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 29 mai 2023.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 29 mai 2023

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE